

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Sorbonne Université signe l'accord sur la réforme de l'évaluation de la recherche**

---

Paris, le 9 novembre 2022

**Sorbonne Université est signataire de l'accord sur la réforme de l'évaluation de la recherche. Cet accord international réforme les pratiques d'évaluation de la recherche des scientifiques et des organismes de recherche, dans le but de maximiser la qualité et l'impact de la recherche. Il comprend les principes, les engagements et le calendrier des réformes et définit les fondements d'une coalition d'organisations désireuses de travailler ensemble à la mise en œuvre de ces changements.**

En effet, Sorbonne Université a formalisé dès février 2021 sa [politique de valorisation des actions pour la science ouverte dans l'évaluation interne de la recherche à Sorbonne Université](#), dans laquelle elle affirmait sa volonté que soient prioritairement pris en compte dans l'évaluation de la recherche :

- le contenu et la qualité intrinsèque des travaux de recherche ;
- la publication en libre accès ;
- l'ouverture des données de recherche ;
- la diffusion des connaissances ;
- les autres actions en faveur de l'ouverture de la science.

En septembre 2022, Sorbonne Université a signé également la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), pour poursuivre son engagement dans l'évolution de l'évaluation.

[L'accord pour la réforme de l'évaluation de la recherche](#) est le résultat d'un travail de co-rédaction mené par l'European University Association (EUA), Science Europe et la Commission européenne et a été négocié par plus de 350 organisations issues d'une quarantaine de pays. Suite à l'assemblée des parties prenantes de la communauté européenne de la recherche, dont font partie la LERU et Sorbonne Université, et après consultation des États membres de l'Union européenne et des pays associés, la version finale de l'accord a été approuvée en juillet 2022.

À l'instar du CNRS, de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et du Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), Sorbonne Université figure parmi les premiers signataires en France.

Ceux-ci s'engagent à travailler conjointement et à respecter une vision commune basée sur la reconnaissance de la diversité des productions des pratiques et des activités de recherche privilégiant la qualité et l'impact de la recherche.

À travers cet accord, ils s'engagent à honorer dix engagements fondamentaux

1. Reconnaître la diversité des contributions à la recherche et des carrières dans la recherche, conformément aux besoins et à la nature de la recherche ;
2. Fonder l'évaluation de la recherche principalement sur une évaluation qualitative pour laquelle l'examen par les pairs est central, soutenu par une utilisation responsable d'indicateurs quantitatifs ;
3. Abandonner les utilisations inappropriées dans l'évaluation de la recherche des mesures basées sur les revues et les publications ;
4. Éviter l'utilisation des classements des organismes de recherche dans l'évaluation de la recherche ;
5. Engager des ressources pour réformer l'évaluation de la recherche dans l'objectif de réaliser des changements organisationnels ;
6. Examiner et élaborer des critères, des outils et des processus d'évaluation de la recherche ;
7. Sensibiliser à la réforme de l'évaluation de la recherche et fournir une communication transparente, des conseils et une formation sur les critères et processus d'évaluation ainsi que sur leur utilisation ;
8. Échanger des pratiques et des expériences pour permettre un apprentissage mutuel au sein et au-delà de la coalition ;
9. Communiquer les progrès réalisés dans le respect des principes et la mise en œuvre des engagements ;
10. Évaluer les pratiques, les critères et les outils sur la base de preuves solides, et rendre les données librement disponibles.

#### À propos de Sorbonne Université :

*Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire de recherche intensive de rang mondial. Structurée en trois facultés, elle couvre les champs des lettres, de la médecine et des sciences. Ancrée au cœur de Paris et présente en région, Sorbonne Université est impliquée dans la réussite de sa communauté étudiante. Elle s'engage à répondre aux grands enjeux sociétaux et à transmettre les connaissances issues de ses laboratoires et de ses équipes de recherche. Grâce à ses 52 000 étudiantes et étudiants, 6 400 personnels d'enseignement et de recherche et 3 900 personnels administratifs et techniques, Sorbonne Université se veut diverse, créatrice, innovante et ouverte sur le monde. Avec le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Université de Technologie de Compiègne, l'INSEAD, le Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt et France Education International, elle forme l'Alliance Sorbonne Université favorisant une approche globale de l'enseignement et de la recherche, promouvant l'accès au savoir, et développant des programmes et projets de formation. Sorbonne Université est également membre de l'Alliance 4EU+, un modèle novateur d'université européenne.*

<https://www.sorbonne-universite.fr>  @ServicePresseSU

---

#### Contacts presse

Marion Valzy 06 14 02 20 51  
[marion.valzy@sorbonne-universite.fr](mailto:marion.valzy@sorbonne-universite.fr)

Claire de Thoisy-Méchin 01 44 27 23 34  
[claire.de\\_thoisy-mechin@sorbonne-universite.fr](mailto:claire.de_thoisy-mechin@sorbonne-universite.fr)